



BAREME DES HONORAIRES **TRANSACTIONS IMMOBILIERES (ACHAT-VENTE)**

Pour une vente unique	Pour des ventes répétitives `
<p>Nouméa / Grand-Nouméa/ Dumbéa / Mont-Dore / Paita / Tontouta</p> <ul style="list-style-type: none">◆ 5%* pour les biens ayant une valeur inférieure ou égale à 20.000.000 F.CFP◆ 3%* pour les biens ayant une valeur supérieure à 20.000.000 F.CFP	<ul style="list-style-type: none">◆ 3%*, et ce, peu importe la valeur du bien en vente.
<p>HORS Nouméa / Grand-Nouméa/ Dumbéa/ Mont-Dore / Paita / Tontouta</p> <ul style="list-style-type: none">◆ 7%* pour les biens ayant une valeur inférieure ou égale à 20.000.000 F.CFP◆ 5%* pour les biens ayant une valeur supérieure à 20.000.000 F.CFP	
Honoraires à la charge exclusive du vendeur	

* Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction